

## Table des matières

- Quand placer un stérilet ? 4
- Peut-on placer un stérilet après un accouchement ? 4
- Est-on encore réglée avec un stérilet ? 4
- Le stérilet influence-t-il l'allaitement ? 5
- Le stérilet a-t-il une action contraceptive efficace dès le jour du placement ? 5
- Peut-on sentir le stérilet lors des rapports sexuels ? 6
- Quels sont les effets indésirables possibles des stérilets ? 6
- Est-on facilement enceinte après avoir retiré un stérilet ? 7
- Peut-on mettre un stérilet si on n'a jamais eu d'enfant ? 7

- Quel est le risque d'expulsion du stérilet ? 7
- Peut-on garder un stérilet à l'approche de la ménopause ? 8
- Peut-on placer le stérilet en cas d'infection génitale ? 8
- Faut-il retirer le stérilet en cas d'infection génitale ? 9
- Peut-on mettre des tampons avec un stérilet ? 9
- Le placement d'un stérilet est-il douloureux ? 9
- Le retrait d'un stérilet est-il douloureux ? 10
- Combien de temps peut-on garder un stérilet ? 10
- Faut-il faire une visite de contrôle après le placement d'un stérilet ? 10
- Le placement d'un stérilet peut-il être considéré comme un « mini avortement » ? 11



## Informations générales

## ● Quand placer un stérilet ?

Le stérilet peut être placé à n'importe quel moment du cycle.

Toutefois, le stérilet hormonal, doit être placé dans les sept jours qui suivent le début des règles. A défaut, il est indispensable d'avoir recours à une contraception supplémentaire telle qu'un préservatif, pendant 7 jours.

## ● Peut-on placer un stérilet après un accouchement ?

Après un accouchement, l'utérus est fragile. C'est pourquoi, il faut attendre 6 à 8 semaines avant de placer un stérilet.

## ● Est-on encore réglée avec un stérilet ?

La patiente, quelle que soit le type de stérilet, continue à avoir ses règles. Toutefois, le volume de saignement change fortement suivant le type de stérilet.

Avec le stérilet hormonal, le volume des règles est fortement diminué et la durée des règles est raccourcie. Chez certaines patientes (20 %), les règles peuvent même disparaître complètement. La disparition des règles ne constitue pas un risque pour la santé. Il a été démontré qu'il n'y avait pas d'avantages médicaux liés aux règles.

Avec le stérilet au cuivre, le volume et la durée des règles ont tendance à augmenter. En cas de perte de sang anormalement abondante, il est conseillé de consulter son médecin.



4

## ● Le stérilet

### influence-t-il l'allaitement ?

L'hormone contenue dans le stérilet hormonal est présente en très faibles quantités dans le lait maternel. Il n'y a donc aucun risque pour l'enfant et l'allaitement peut se poursuivre.

La présence d'un stérilet au cuivre n'a pas d'influence sur l'allaitement.

## ● Le stérilet a-t-il une action contraceptive efficace dès le jour du placement ?

Si le stérilet hormonal est placé dans les 7 jours qui suivent le début des règles, il est efficace directement. S'il est placé en dehors de cette période, il est nécessaire d'utiliser une contraception supplémentaire (préservatif) pendant les 7 jours qui suivent le placement.

Le stérilet au cuivre peut être placé à n'importe quel moment du cycle et est efficace dès le jour du placement.



5

## ● Peut-on sentir le stérilet lors des rapports sexuels ?

En règle générale, le médecin coupe les fils du stérilet suffisamment courts afin qu'ils ne soient pas sentis par le partenaire, lors des rapports sexuels. En cas de gêne, il est conseillé de consulter le médecin.



## ● Quelles sont les effets indésirables possibles des stérilets ?

Les effets indésirables sont plus fréquents lors des premiers mois qui suivent le placement et ont tendance à disparaître.

Les effets indésirables les plus fréquents avec le le stérilet hormonal sont des saignements irréguliers souvent peu abondants et des kystes ovariens bénins qui passent souvent inaperçus. Il arrive, que certaines patientes ressentent les effets suivants: maux de tête, douleurs abdominales, acné. Si les symptômes persistent, il est conseillé de consulter un médecin.

Avec un stérilet au cuivre, les règles abondantes constituent le principal effet indésirable. Si les pertes de sang sont trop abondantes, la patiente peut ressentir de la fatigue et une perte d'énergie. Il est conseillé alors de demander un avis médical.

6

## ● Est-on facilement enceinte après avoir retiré un stérilet ?

La pose d'un stérilet n'influence pas la fertilité. La patiente peut être enceinte dès le cycle qui suit le retrait du stérilet, quel que soit le type de stérilet (hormonal ou au cuivre).

## ● Peut-on mettre un stérilet si on n'a jamais eu d'enfant ?

Le stérilet est une alternative à la pilule. Il peut être proposé à toutes les femmes qui ont déjà eu un rapport sexuel, même celles qui n'ont pas encore eu de grossesse, en tenant compte des éventuelles contre-indications d'usage. Il existe différents moyens pour faciliter le placement. Le mieux est d'en parler avec son médecin.



## ● Quel est le risque d'expulsion du stérilet ?

L'expulsion du stérilet n'est pas fréquente. Un stérilet expulsé ne peut être replacé.

L'expulsion peut être partielle et peut parfois passer inaperçue. Partiellement expulsé, le stérilet peut être moins efficace, d'où l'importance de consulter le médecin en cas de saignement ou de douleurs anormales.

7

## ● Peut-on garder un stérilet à l'approche de la ménopause ?

À l'approche de la ménopause, le risque de grossesse diminue fortement mais n'est pas exclu. Seul le médecin peut déterminer si la ménopause est installée ou non, en réalisant un dosage hormonal.

Pour la femme ménopausée, le stérilet n'a plus de sens en tant que contraceptif. C'est pourquoi le stérilet au cuivre doit être retiré.

Quant au stérilet hormonal, il peut rester en place. Le progestatif libéré au niveau de l'utérus peut, chez la femme ménopausée, exercer une action protectrice au niveau de la paroi de l'utérus. Le mieux est d'en parler à son médecin.



## ● Peut-on placer le stérilet en cas d'infection génitale ?

Avant de placer un stérilet, le médecin doit exclure une infection génitale et une éventuelle maladie sexuellement transmissible. Si une maladie est diagnostiquée, le médecin proposera un traitement et reportera éventuellement le placement du stérilet. Le report ou non du placement dépend du type d'infection.

## ● Faut-il retirer le stérilet en cas d'infection génitale ?

Le retrait du stérilet n'est pas nécessaire, dans ce cas, sauf si, malgré la prise d'un traitement approprié, les symptômes ne disparaissent pas dans les 72 heures ou si l'infection revient après le traitement. La décision du retrait revient au médecin.

## ● Peut-on mettre des tampons avec un stérilet ?

Le tampon périodique se place dans le vagin alors que le stérilet se trouve dans l'utérus. L'utilisation de tampons périodiques n'est pas contre-indiquée chez les femmes qui ont un stérilet. Il est conseillé d'observer des mesures d'hygiène au moment de la mise en place du tampon (lavage des mains, utilisation de l'applicateur) et de le retirer doucement afin de ne pas accrocher les fils du stérilet au cas où ceux-ci seraient en contact avec le tampon.



## ● Le placement d'un stérilet est-il douloureux ?

La pose d'un stérilet peut provoquer une certaine douleur associée ou non à un saignement. Dans de rares cas, la douleur peut être accompagnée d'une réaction passagère de type vagale avec vertiges et exceptionnellement une syncope. Le médecin prendra alors les mesures nécessaires pour soulager la patiente. Souvent le médecin réalisera une échographie de contrôle pour vérifier que le stérilet est bien placé.



### ● Le retrait d'un stérilet est-il douloureux ?

Le médecin retire le stérilet au moyen d'une pince appropriée. Le retrait peut parfois être accompagné d'une certaine douleur, souvent très passagère.

Toute douleur forte et persistante dans le bas ventre après le retrait du stérilet doit être signalée au médecin.

### ● Combien de temps peut-on garder un stérilet ?

Le stérilet est placé pour une durée de 3 à 5 ans. Cela varie en fonction du type de stérilet et du souhait de la patiente. Au moment du placement, le médecin signalera la date du retrait conseillé pour le stérilet qu'il a posé.

### ● Faut-il faire une visite de contrôle après le placement d'un stérilet ?

Juste après le placement du stérilet, le médecin réalise généralement une échographie de contrôle afin de vérifier sa position dans l'utérus. Il propose, le plus souvent, une visite de contrôle un mois après le placement pour vérifier que le stérilet est toujours bien en place. Lors de cette consultation il contrôle l'apparition d'éventuels effets secondaires.



### ● Le placement d'un stérilet peut-il être considéré comme un « mini avortement » ?

La grossesse débute au moment où l'œuf fécondé s'implante dans la paroi de l'utérus.

Avec le stérilet hormonal, le passage des spermatozoïdes dans l'utérus est rendu très difficile par l'épaississement de la glaire cervicale. Les spermatozoïdes qui réussissent à entrer dans l'utérus deviennent moins mobiles grâce à la présence de l'hormone libérée par le stérilet. Ils ont alors très peu de chance d'arriver jusqu'à la trompe où a lieu la fécondation de l'ovule. De plus l'hormone rend la paroi de l'utérus non favorable à l'implantation d'un éventuel œuf fécondé. Ce triple mécanisme d'action fait du stérilet hormonal un moyen de contraception qui ne provoque pas un avortement.

Le mécanisme d'action du stérilet au cuivre est différent. Le cuivre présent sur le stérilet exerce une action sur les spermatozoïdes en limitant leur mobilité et leur viabilité. Bien que l'ovulation soit maintenue, le risque de fécondation est nettement diminué. De plus, le stérilet, par sa présence, cause une réaction inflammatoire qui empêche la nidation de l'œuf fécondé. Ce double mécanisme d'action fait du stérilet au cuivre un moyen de contraception qui ne provoque pas un avortement.

### Dans la même collection

